

1 Déclaration UE de conformité / Déclaration de conformité du Royaume-Uni

Cette déclaration atteste que les produits listés sont conformes aux spécifications normalisées pour les appareils et accessoires électriques.

Seul le fabricant assume la responsabilité d'établir cette déclaration de conformité.

1.1 Validité du produit

Cette déclaration est valide pour les produits suivants :

- **OMNIS IC S COND/MSM/PP/CH**
Chromatographe ionique composé d'un OMNIS IC S Module et de groupes fonctionnels supplémentaires.
- **OMNIS IC S COND/MSM/MCS/PP/COL/DEG**
Chromatographe ionique composé d'un OMNIS IC S Module et de groupes fonctionnels supplémentaires.
- **OMNIS IC M COND/MSM/MCS/PP/DEG/DD/ROL**
Chromatographe ionique composé d'un OMNIS IC M Module et de groupes fonctionnels supplémentaires.
- **OMNIS IC L 2COND/MSM/MCS/PP/DEG/DD/ROL**
Chromatographe ionique composé d'un OMNIS IC L Module et de groupes fonctionnels supplémentaires.

L'OMNIS IC est un chromatographe ionique à structure modulaire. L'OMNIS IC est constitué d'un OMNIS Extension Module Main et de 1 à 4 OMNIS Extension Modules. Un OMNIS Extension Module Main ou un OMNIS Extension Module peut intégrer jusqu'à 5 groupes fonctionnels (pompe haute pression, détecteur de conductivité, etc.).

L'OMNIS IC combiné à un OMNIS IC Autosampler Module ou un OMNIS IC Autosampler Module COOL peut être transformé en un OMNIS IC System.

L'OMNIS IC Autosampler Module, l'OMNIS IC Autosampler Module COOL ainsi que les groupes fonctionnels possèdent une déclaration de conformité séparée.

1.2 Directives et règlements

1.2.1 Directives UE

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux législations harmonisées en vigueur dans l'Union européenne :



- **2014/35/UE – Directive basse tension, DBT**
Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension ; Journal officiel de l'UE L96, 29.3.2014, pages 357-374
- **2014/30/UE – Directive compatibilité électromagnétique, CEM**
Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique ; Journal officiel de l'UE L96, 29.3.2014, pages 79-106
- **2011/65/UE – Directive relative à certaines substances dangereuses, RoHS**
Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L174, 1.7.2011, pages 88-110
- **2015/863/UE – Modification de l'annexe II de la directive RoHS**
Directive déléguée (UE) 2015/863 de la Commission du 31 mars 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à limitations ; Journal officiel de l'UE L137, 4.6.2015, pages 10-12
- **2012/19/UE – Élimination et recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, DEEE**
Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L197, 24.7.2012, pages 38-71

1.2.2 Règlements britanniques

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux exigences légales en vigueur au Royaume-Uni :



- S.I. 2016/1101 – Règlement relatif à la sécurité des équipements électriques, 2016
- S.I. 2016/1091 – Règlement relatif à la compatibilité électromagnétique, 2016

- ### 1.3 Spécifications de sécurité

Conception et essai de type

- ## 1.4 Compatibilité électromagnétique (CEM)

Conception et essai de type

- **EN 61326-1: 2021**
Exigences CEM générales concernant les appareils de mesure, de contrôle, de régulation et de laboratoire

1.4.1 Rayonnement parasite

Normes respectées

- EN 55011 / CISPR 11: 2020
- EN 61000-3-2: 2019

1.4.2 Résistance aux parasites

Normes respec-
tées

- EN 61000-4-2: 2009
- EN 61000-4-3: 2020
- EN 61000-4-4: 2012
- EN 61000-4-5: 2017
- EN 61000-4-6: 2014
- EN 61000-4-8: 2010
- EN 61000-4-11: 2020
- EN 61000-4-14: 2009

